

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20673
Numéro SIREN : 487 676 249
Nom ou dénomination : SEPARGEFI

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2021 sous le numéro de dépôt 78861



20210788612020

DATE DEPOT : 05/08/2021

N° DE DEPOT : 78861

N° GESTION : 2016B20673

N° SIREN : 487676249

DENOMINATION : SEPARGEFI

ADRESSE : 6 rue du Général de Larminat 75015 Paris

MILLESIME : 2020

SEPARGEFI
Société par actions simplifiée au capital de 32 600 000 euros
Siège social : 6, Rue du Général de Larminat, 75015 PARIS
487 676 249 RCS PARIS
« la Société »

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
05 AOUT 2021
Sous le N°: 72861

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -1 507 196,34 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat déficitaire de l'exercice :-1.507.196,34€

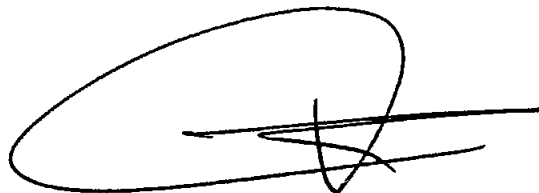
Affectation :

- Prélèvement sur les autres réserves dont le montant est de :12.902.797,39€
- Soit un solde des autres réserves après affectation de :11.395.601,05€

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant droit de vote.



Certifié conforme
Guy Tempereau
Président de la Société GenTem

Jean-Michel GRIMONPREZ

18 avenue Jacques Cartier
44818 SAINT-HERBLAIN Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

Corinne GUIBERT

7 allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

GREFFE

SEPARGEFI S.A.S.

487 676 249 RCS PARIS

6, rue du Général de Larminat

75015 PARIS

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Jean-Michel GRIMONPREZ

18 avenue Jacques Cartier

44818 SAINT-HERBLAIN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

Corinne GUIBERT

7 allée Alphonse Fillion

44124 VERTOOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Ouest Atlantique

SEPARGEFI S.A.S.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société SEPARGEFI,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEPARGEFI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes *Faits caractéristiques de l'exercice* et *Evénements postérieurs à la clôture* de l'annexe des comptes annuels concernant :

- L'évènement Covid-19 et ses conséquences,
- La renégociation des covenants.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

Les titres de participation, dont les montants figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établissent pour leur valeur brute à 90 672 229 euros et dépréciés à hauteur de 2 744 000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note C.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles, et à revoir les calculs effectués par la société.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Le Président.

7. Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain et Vertou, le 22 juin 2021



Jean-Michel GRIMONPREZ
Commissaire aux comptes



Corinne GUIBERT
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	9 059,85 €	9 059,85 €		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	757 037,79 €	734 903,86 €	22 133,93 €	32 545,79 €
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				290 354,64 €
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	23 596,29 €	14 282,58 €	9 313,71 €	13 910,43 €
Autres	1 094 573,14 €	367 673,43 €	726 899,71 €	442 463,88 €
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				138 345,89 €
Immobilisations financières (2) :				
Participations (b)	90 672 228,87 €	2 744 000,00 €	87 928 228,87 €	88 303 228,87 €
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	168,00 €		168,00 €	
Prêts				
Autres	484 055,75 €		484 055,75 €	482 975,75 €
Total I	93 040 719,69	3 869 919,72	89 170 799,97	89 703 825,25
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a) :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services) (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3) :				
Créances clients (a) et Comptes rattachés (a) (d)	3 582 976,32 €	26 500,00 €	3 556 476,32 €	2 681 735,02 €
Autres	53 286 950,53 €		53 286 950,53 €	46 943 837,29 €
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e) :				
Actions propres				
Autres titres	853 907,34 €	221 421,36 €	632 485,98 €	1 070 867,53 €
Instruments financiers à terme et jetons détenus	44 415,00 €		44 415,00 €	54 759,00 €
Disponibilités	851 965,38 €		851 965,38 €	864 857,26 €
Charges constatées d'avance (3)	8 608,46 €		8 608,46 €	12 766,88 €
Total II	58 628 823,03	247 921,36	58 380 901,67	51 628 822,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	136 761,00 €		136 761,00 €	166 873,00 €
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	151 806 303,72	4 117 841,08	147 688 462,64	141 499 521,23
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			250 629,00 €	778 449,00 €

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont... avec clause de réserve de propriété". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend ceux des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes "Participations évaluées par équivalence" et "Autres participations". Pour les titres évalués par équivalence la colonne "Brut" présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne "Net" présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) À ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

BILAN PASSIF (avant répartition)

PASSIF	31/12/2020	31/11/2019
CAPITAUX PROPRES*		
Capital (dont versé...) (a)	32 600 000,00 €	32 600 000,00 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...		
Écart de réévaluation (b)		
Écart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale	756 531,33 €	737 054,69 €
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	12 902 797,39 €	12 532 741,31 €
Report à nouveau (d)		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	-1 507 196,34 €	389 532,72 €
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 212 666,87 €	939 313,87 €
Total I	45 964 799,25	47 198 642,59
AUTRES FONDS PROPRES		
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total I bis	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	468 222,07 €	
Provisions pour charges		
Total II	468 222,07	-
DETTES (1) (g)		
Dettes financières :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	59 508 491,24 €	51 607 554,23 €
Emprunts et dettes financières diverses (3)	40 327 890,99 €	40 598 261,55 €
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation :		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	502 199,48 €	670 958,97 €
Dettes fiscales et sociales	1 284 766,68 €	876 902,15 €
Dettes diverses :		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	315,00 €	475 770,00 €
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL III	101 623 663,39	94 229 446,90
Écarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)	-168 222,07 €	71 431,74 €
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)	147 688 462,64	141 499 521,23
(1) Dont à plus d'un an		35 382 849,11 €
Dont à moins d'un an	101 439 628,43 €	58 846 597,79 €
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	22 139 078,82 €	12 068 139,34 €
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées). Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complet en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte

(f) Dettes sur achats ou prestations de services

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT (en liste)
(Produits et charges hors taxes)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue [biens et services] (a)	5 652 652,10 €	5 710 680,65 €
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	5 652 652,10 €	5 710 680,65 €
<i>dont à l'exportation :</i>		851 500,00 €
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	46 122,33 €	39 010,24 €
Autres produits	34 968,70 €	31 787,01 €
Total I	5 733 743,13 €	5 781 477,90 €
Charges d'exploitation (2) :		
Achats de marchandises (d)		
Variation des stocks (e)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (d)		
Variation des stock (e)		
*Autres achats et charges externes	3 158 406,98 €	2 778 781,14 €
Impôts, taxes et versements assimilés	80 828,53 €	89 665,80 €
Salaires et traitements	1 428 365,97 €	1 828 327,27 €
Charges sociales	565 949,35 €	728 367,56 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (f)	142 587,99 €	115 545,80 €
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	26 500,00 €	
Dotations aux provisions	100 000,00 €	
Autres charges	20 250,24 €	20 223,73 €
Total II	5 527 889,06 €	5 560 911,30 €
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	210 854,07 €	220 566,60 €
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice ou perte transféré III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers :		
De participation (3)		482 708,25 €
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	331 141,29 €	250 339,27 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	173 010,59 €	130 969,49 €
Différences positives de change		3 454,47 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 945,80 €	334,43 €
Total V	506 097,68 €	867 805,91 €
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	964 643,43 €	173 010,59 €
Intérêts et charges assimilées (4)	391 688,47 €	333 640,70 €
Différences négatives de change	22 149,70 €	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 950,00 €	19 599,50 €
Total VI	1 401 431,60 €	526 250,79 €
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-895 333,92 €	341 555,12 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-684 479,85 €	562 121,72 €
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	4 784,00 €	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	290 354,64 €	
Total VII	295 138,64 €	
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	263 792,85 €	60 000,00 €
Sur opérations en capital	290 354,64 €	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	563 707,64 €	161 379,00 €
Total VIII	1 117 855,13 €	221 379,00 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-822 716,49 €	-221 379,00 €
Participation des salariés aux résultats (IX)		

Impôts sur les bénéfices (X)		-48 790,00 €
Total des produits (I+III+V+VII)	6 534 979,45 €	6 649 283,81 €
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 042 175,79 €	6 259 751,09 €
Bénéfice ou perte	-1 507 196,34 €	389 532,72 €
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(3) Dont produits concernant les entrées liées	265 240,74 €	482 708,25 €
(4) Dont intérêts concernant les entrées liées		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(d) Y compris droits de douane

(e) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

(f) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir

N.B. Outre le résultat exceptionnel avant impôts que les sociétés de capitaux doivent faire ressortir, les entités ont la faculté de faire apparaître distinctement le résultat d'exploitation et le résultat financier. Le bénéfice ou la perte résulte alors de la somme algébrique des résultats courant et exceptionnel (3 + 4) et les charges IX et X.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers au 31 décembre 2020 seront approuvés lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 30 juin 2021.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

A. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

B. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Evènement Covid-19

Le chiffre d'affaires et la performance opérationnelle et financière du Groupe ont été impactés négativement par la crise du Covid-19 depuis mars 2020, s'agissant notamment des activités :

- Aéroportuaire, dont le trafic passager a baissé de manière très significative,
- Ayant trait à l'évènementiel.

L'activité « cœur » du Groupe, à savoir le « Guarding » a également été impactée en 2020, en raison des impacts de la COVID sur l'activité de nos clients, des absences des membres du personnel ayant contracté la maladie ou bien étant des cas-contacts.

Au-delà de l'impact sur le chiffre d'affaires (et le résultat d'exploitation) de nos filiales, la préoccupation du Groupe pour la santé de ses salariés a conduit à des dépenses substantielles en matériel de protection (masques, gants, gels...) qui ont pesé sur la rentabilité des activités de nos filiales.

Conséquences de l'évènement COVID-19 dans les comptes annuels

L'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur le patrimoine, la situation financière et le résultat du groupe est le suivant :

- Les emprunts contractés au titre du Crédit de croissance externe ont bénéficié de report d'échéances. Les échéances d'avril et juillet du prêt principal d'un montant de 336 K€ et 1 586 K€ sont respectivement reportés en octobre 2021 et janvier 2022. De même, les échéances de mars à août du prêt BPI d'un montant de 248 K€, sont reportées à la fin du contrat et allongent d'autant la durée de celui-ci.
- L'autosonction de découvert du groupe a été temporairement renégociée à la hausse, jusqu'au 31 Octobre 2020.

Dettes Financière Nette, Covenants et liquidité

La société SEPARGEFI a souscrit un contrat de crédit senior en avril 2018 auprès d'un pool bancaire utilisable pour un montant maximum de 50 000 k€ afin de financer les opérations de croissance externe du groupe SERIS.

Ce crédit prévoit des covenants bancaires, dont celui du calcul de la Dette Financière Nette / EBITDA.

Au 31 décembre 2020, le Groupe n'a pas respecté le covenant. La dette senior est donc présentée à moins d'un an dans l'état des échéances des créances et dettes conformément au contrat de crédit senior du 17 avril 2018.

Après un premier tirage de 8 000 k€ en 2018 pour l'acquisition de la société française SERIS AIRPORT SERVICES, un tirage supplémentaire de 25 000 k€ a été réalisé en date du 31 mai 2019 dans le cadre de l'acquisition de la société polonaise KONSALNET.

Pour cette même opération, la société a également souscrit deux prêts moyen terme de 2 500 k€ et 5 000 k€ auprès de la BPI, en date du 13 mai 2019.

C. NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DU BILAN

1) Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais de recherche et développement figurent à l'actif pour un montant brut de 9 060 euros et amortis à hauteur de 9 060 euros, sont amorties sur 10 ans.

Les logiciels, figurant à l'actif pour un montant brut de 757 038 euros et amortis à hauteur de 734 904 euros, sont amortis sur 3 ans.

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et outillage	3 à 10 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de transports	3 à 5 ans

3) Participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition.

Suivant la réglementation comptable, la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition des titres de participation au coût d'entrée. Ces frais sont amortis par le biais d'un amortissement dérogatoire sur cinq ans.

Au cours de l'exercice, la société a procédé à un test d'impairment de ses titres de participation.

En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, les perspectives bénéficiaires de certaines filiales ont été impactées, néanmoins les tests n'ont pas révélé de dépréciations à comptabiliser.

Nous avons cependant déprécié l'intégralité de la valeur des titres de la société de droit Belge Praktikus pour 375 K€ compte tenu de la décision de fermeture à terme de cette activité de transport.

4) Créances et Dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des avances en comptes courants effectuées auprès des filiales du groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

5) Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances ou de dettes et charges ou produits constatés d'avance.

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

Frais d'émission d'emprunt :

La totalité des frais d'émission d'emprunt supportés courant 2018 par SEPARGEFI pour lever ses nouveaux emprunts (d'un montant total de 40.5 millions d'euros, voir B) ont été constatés en charges à répartir et sont étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts. Au 31 décembre 2020, les charges à répartir restant à amortir au titre des frais d'émission d'emprunt s'élèvent à 137 K€.

6) Provisions pour risques

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation à titre de provision. La société a comptabilisé les sommes suivantes :

- Perte de change d'une créance libellée en zloty auprès de notre filiale polonaise : 368 K€
- Autres provisions pour risques : 100 K€

7) Engagements retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités projetées avec salaires en fin de carrière tenant compte des probabilités de vie et de présence dans la société, et d'une actualisation financière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.65 %
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans

D. NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le résultat financier est principalement composé :

- des produits d'intérêts sur les avances en comptes courants effectuées auprès des filiales du groupe
- des dotations et reprises sur provisions financières (moins values latentes sur portefeuille d'actions et obligations)
- des intérêts et charges assimilées, qui concernent principalement le crédit Senior ainsi que les découverts bancaires
- des différences de change et provisions pour pertes de changes (qui s'expliquent principalement par la dépréciation du zloty sur le prêt de Separgefi à sa filiale polonaise Konsalnet Holding).

Les produits et charges exceptionnels sont constitués des produits et charges anormaux et peu fréquents. Ils comprennent notamment les dépréciations d'actifs, les amortissements dérogatoires ainsi que des coûts de ruptures transactionnelles.

Confère tableau des produits exceptionnels et charges exceptionnelles : page 19.

E. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Capital

Le capital est constitué de 326 000 actions d'une valeur nominale de 100 euros.

2) Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Nom : GENTEM
N° Siret : 879 880 201 00022
Siège Social : 6 Rue du Général Larminat, 75015 PARIS

3) Engagement en matière de retraite

Le montant pris en matière de retraite s'élève à 136 K€ au 31 décembre 2020.

4) Intégration fiscale

Liste des sociétés membres du groupe :

- SEPARGEFI
- SECURIFRANCE EXPANSION
- SERIS SECURITY
- SERIS FACILITY
- SERIS SPACE
- SERIS TECHNOLOGY
- SERSI GUYANE
- SERIS AIRPORT SERVICES

Impôt des sociétés du groupe

a) Impôt exigible si les sociétés étaient imposées séparément :

- SEPARGEFI : 0 €
- SECURIFRANCE EXPANSION : -300 €
Dont crédit d'impôt mécénat pour 300 €
- SERIS SECURITY : - 66 950.40 €
Dont crédit d'impôt mécénat pour 66 950.40 €
- SERIS TECHNOLOGY : 0 €
- SERIS FACILITY : 0 €
- SERIS SPACE : 0 €
- SERIS GUYANE : 0 €
- SERIS AIRPORT SERVICES : 0 €

b) Impôt sur le résultat d'ensemble - 67 250.40 €
incluant les crédits d'impôts des filiales pour 67250.40 €

F. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Renégociation des covenants

Le Pool bancaire qui octroie au Groupe le Crédit Senior a été informé du bris de covenant au 31 décembre 2020.

Le Groupe a initié sur le premier semestre 2021 une négociation avec le pool bancaire afin :

- D'obtenir un « covenant holiday » sur le bris de covenant au 31 décembre 2020, i.e. de négocier que le covenant ne s'appliquait pas à la clôture,
- De faire évoluer le ratio à respecter au 31 décembre 2021 (passage de 2,5 à 3, ratio qui était celui applicable au 31 décembre 2020).

Le Groupe a obtenu à l'unanimité des banques en date du 22 juin 2021, l'accord de renonciation à se prévaloir de l'article 10.1.5 – Exigibilité anticipée au titre du non-respect des ratios. Malgré le non-respect des ratios, le capital restant dû sur la dette senior d'un montant de 30.4 M€ ne devient pas exigible.

COVID-19

Même si des progrès notables ont eu lieu dans le cadre de la lutte contre la pandémie au cours du premier semestre 2021 (montée en régime de la vaccination en France et en Europe), un nouveau confinement est entré en vigueur en France (mars 2021) ainsi qu'en Pologne (fin mars 2021).

De même, l'activité aéroportuaire continue de souffrir significativement sur le premier trimestre 2021 avec des taux d'activité de l'ordre de 30 % (versus l'année 2019).

La Belgique et les Pays-Bas (les 2 autres marchés de Seris, outre la France et la Pologne) sont également touchés par des restrictions sanitaires et leur impact sur l'activité économique.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur l'exercice à venir.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice au : 31/12/2020

RUBRIQUES (a)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)		A		B		C		D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)		
			Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste			
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement									
Frais de recherche et de développement	9 059,85							9 059,85	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	753 959,94	3 077,85						757 037,79	
Fonds commercial									
Autres									
Immobilisations incorporelles en cours	290 354,64						290 354,64		
Avances et acomptes									
Immobilisations corporelles									
Terrains									
Constructions									
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	23 596,29							23 596,29	
Autres	781 400,82	40 178,22	338 647,17	65 653,07				1 094 573,14	
Immobilisations corporelles en cours									
Avances et acomptes	138 345,89	200 301,28					338 647,17		
Immobilisations financières									
Participations (c)	90 672 228,87		290 354,64	290 354,64				90 672 228,87	
Créances rattachées à des participations									
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille									
Autres titres immobilisés		168,00						168,00	
Prêts									
Autres	482 975,75	1 080,00						484 055,75	
TOTAL	93 151 922,05	244 805,35	629 001,81	356 007,71	629 001,81	93 040 719,69			

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin (cf ci-dessous développement des colonnes B [augmentations] et C [diminutions]).

(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice au :

31/12/2020

RUBRIQUES (b)	A		B					C			D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DÉBUT DE L'EXERCICE		AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE					DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
	TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service		
Immobilisations incorporelles											
Frais d'établissement	9 059,85 €										9 059,85 €
Frais de recherche et de développement	721 414,15 €	11 489,71 €	13 489,71 €								734 903,86 €
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires											
Fonds commercial (1)											
Autres											
Immobilisations incorporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations corporelles											
Terrains											
Constructions											
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	9 685,86 €	4 596,72 €	4 596,72 €								14 282,58 €
Autres	338 936,94 €	94 389,55 €	94 389,55 €						65 653,07 €		397 673,43 €
Immobilisations corporelles en cours											
Avances et acomptes											
Immobilisations financières											
Participations (c)											
Créances rattachées à des participations											
Titres immobilisés de l'actif de portefeuille											
Autres titres immobilisés											
Prêts											
Autres											
TOTAL	1 079 096,80 €	112 475,99 €	112 475,99 €			65 653,07 €			65 653,07 €		1 135 919,72 €

(a) A développer si nécessaire selon le mode mensurative qui est du libère des immobilisations.

(b) Les entrées subissent les colonnes pour autres que du bilan (cf. ci-dessous développement des colonnes à la suppression) et C (diminutions)

(c) Les mouvements cumulés à la fin de l'exercice sont récapitulés dans la colonne précédente (A + B - C = D).

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice au : 31/12/2020

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (a)	Exercice au : 31/12/2020			
	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées	939 313,87 €	273 353,00 €		1 212 666,87 €
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires	939 313,87 €	273 353,00 €		1 212 666,87 €
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-values réinvesties				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques		468 222,07 €		468 222,07 €
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		368 222,07 €		368 222,07 €
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques		100 000,00 €		100 000,00 €
Provisions pour charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)				
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Provisions pour remises en Etat				
Provisions pour dépréciations	2 542 010,59 €	913 276,00 €	463 365,23 €	2 991 921,36 €
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 369 000,00 €	665 354,64 €	290 354,64 €	2 744 000,00 €
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients		26 500,00 €		26 500,00 €
Autres provisions pour dépréciation	173 010,59 €	221 421,36 €	173 010,59 €	221 421,36 €
TOTAL	3 481 324	1 654 851	463 365	4 672 810
	Exploitation :	126 500,00 €		
	Financière :	964 643,43 €	173 010,59 €	
	Exceptionnelle :	563 707,64 €	290 354,64 €	

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).

(b) Les éléments subissant les colonnes pour autant que de besoin (cf ci-dessous déroulement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)).

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

ETAT DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice au : 31/12/2020

CREANCES (n)	Montant brut	Liquides de l'actif		MONTES (n)	Montant brut	Capit d'engagement de passif	
		Echances à moins de 1 an	Echances à plus de 1 an			Echances à moins de 1 an	Echances à plus de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :							
Créances rattachées à des participations							
Prêts (1)							
Autres	484 055,75 €		484 055,75 €		22 139 078,82 €		
Créances de l'actif circulant :							
Créances Clients et Comptes rattachés	3 582 976,32 €	3 582 976,32 €		Emprunts et dettes financés divers (2) (3)	37 420 477,11 €		
Autres	53 331,365,53 €	53 080 736,53 €	250 629,00 €	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	40 276 826,30 €	40 092 791,34 €	184 034,96 €
Capitaux souverts - appel, non versé				Dettes fiscales et sociales	502 199,48 €	502 199,48 €	
Charges constatées d'avance	8 608,46 €	8 608,46 €		Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 204 766,68 €	1 204 766,68 €	
				Autres dettes (3)	315,00 €	315,00 €	
				Produits constatés d'avance			
TOTAL	57 407 006,06 €	56 672 371,31 €	734 684,75 €	TOTAL	101 623 663,39 €	101 438 628,43 €	184 034,96 €
(1) Prêts accordés en cours d'exercice							
Prêts récupérés en cours d'exercice							
				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
				Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 170 002,00 €		
				(3) Dont : envers les associés (indication du poste concerné)			

(1) Non concernés les avances et le emprunt versés sur commandes en cours

(2) Non concernés les avances et le emprunt versés sur commandes en cours

SEPARGEFI

EFFECTIF MOYEN

Exercice au : 31/12/2020

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10,88	
Agents de maîtrise et techniciens	2,00	
Employés	0,73	
Ouvriers		
TOTAL	13,61	

SEPARGEFI

CHARGES A PAYER

Exercice au : 31/12/2020

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 813,00 €
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	343 560,00 €
Dettes fiscales et sociales	264 584,00 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	683 957

SEPARGEFI

PRODUITS A RECEVOIR

Exercice au : 31/12/2020

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 625 738,00 €
Autres créances	10 243,00 €
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	2 635 981

SEPARGEFI

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS		31/12/2020	
Produits d'exploitation			
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
TOTAL		-	-

CHARGES CCA			
Charges d'exploitation		8 608,46 €	12 767,00 €
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
TOTAL		8 608	12 767

Ventilation des charges constatées d'avance par nature :			
Prestations de services			
Locations			
Assurances		780,00 €	
Charges de sous traitance			
Maintenance		2 379,00 €	
Autres		5 449,46 €	

SEPARGEFI

**TABLEAU DES PRODUITS EXCEPTIONNELS
ET CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Exercice au : 31/12/2020

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TRANSACTION SALARIE	263 793,00 €	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	273 353,00 €	
DEPRECIATION TITRES	290 354,64 €	290 354,64 €
RFA FOURNISSEURS		4 784,00 €
IMMOS FINANCIERES	290 354,64 €	
TOTAUX	1 117 855,28 €	295 138,64 €

SEPARGEFI

**TABLEAU DE VENTILATION DE L'IMPOT
SUR LES BENEFICES**

Exercice au : 31/12/2020

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	-684 479,85 €	
Résultat exceptionnel <i>(hors participation)</i>	-822 716,49 €	
Participation des salariés		
Résultat comptable	- 1 507 196	-

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DETTE FUTURE D'IMPOTS

Exercice au : 31/12/2020

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
<p>ACCROISSEMENTS</p> <p>Provisions réglementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours <p>Autres :</p>	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
<p>ALLEGEMENTS</p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour congés payés - participation des salariés <p>Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM</p> <p>Autres :</p>	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	
<p>Amortissements réputés différés</p> <p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	32 444 755

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

31/12/2020

Exercice au :

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (4) (M)	Quota-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (M)		Prêts et avances accordés par la société et non remboursés (7) (M)	Montant des créances et avoirs demandés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (M)	Résultats (bénéfice ou perte de dernier exercice écoulé) (7) (M)	Dividendes et intérêts perçus par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Netto						
Filiales et Participations (1)											
A - Renseignements Détaillés Filiales et Participations (selon liste ci-dessous) (2)(3)											
1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
SECURIFRANCE EXPANSION	3 000 000	5 612 885	95,82	32 600 000,00	32 600 000,00	31 035 020,00		4 917 863,00	-1 777 058,00		
SERIS SECURITY BELGIQUE	6 700 000	7 593 111	99,99	13 765 208,00	13 765 208,00			76 186 343,00	-116 295,00		
SERIS LOGISTICS	250 000	4 772 217	99,99	5 184 000,00	5 184 000,00			6 966 902,00	357 448,00		
SBO	294 100	34 484	99,99	403 890,00	403 890,00			1 702 295,00	15 569,00		
SERIS TECHNOLOGY BELGIQUE	360 000	1 788 942	99,99	3 094 000,00	3 094 000,00			24 185 774,00	154 089,00		
SERIS HOLDING BV	750 000	3 698 866	100,00	4 152 932,00	1 783 933,00			1 846 383,00	400 356,00		
PRAKTIKUS	6 200	88 038	100,00	375 000,00					667 325,00		
DMG GROUP	2 942 328	-815 620	100,00	73 073,00	73 073,00				-1 350 480,00		
SERIS KONSALNET HOLDING	14 731 204	8 808 907	100,00	91 074 142,00	31 024 142,00	6 216 022,00		80 724 086,00	4 952 839,00		
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu)											
B - Renseignements Globaux sur les Autres Filiales et Participations											
1 - Filiales non reprises en A :											
a) Filiales Françaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble) (4)											

